

*Initiatives ministérielles*

dans la plus grande justice pour les Canadiens et les Américains, nous demeurons cohérents avec cette décision du temps et nous voulons aujourd'hui assurer le gouvernement de notre appui envers ce projet de loi.

Nous savons que sans l'appui ferme du Québec et de tous les autres acteurs majeurs québécois, cet accord de libre-échange avec les États-Unis n'aurait probablement pas vu le jour.

Comme je l'ai dit tantôt, non seulement les libéraux de Jean Chrétien, mais la province de l'Ontario elle-même s'y opposait fermement. De plus, le Québec, non seulement était d'accord pour conclure cette entente avec les États-Unis et le Canada, mais le Québec a appuyé l'élargissement du traité au Mexique, et encourage encore ce grand projet de zone de libre-échange. Comme l'a mentionné le président Clinton des États-Unis, nous souhaiterions que ce grand projet d'une zone de libre-échange s'étende de l'Alaska à la Terre de Feu.

Nous pouvons faire un parallèle entre cette situation et la situation que nous rencontrons actuellement dans le contexte politique Canada-Québec. Je voudrais vous dire que l'accord que l'on donne aujourd'hui est tout à fait cohérent avec les autres accords que nous voudrions faire avec le reste du Canada.

• (1605)

Des millions de dollars seront en cause dans le projet de loi S-9; des millions et des milliards seront en cause demain matin, devant un partenariat entre le Québec et le Canada.

J'écoutais des hommes d'affaires, par exemple, qui me disaient ne pas pouvoir se prononcer sur la question parce que, disaient-ils, «nous avons besoin des gens qui sont pour comme des gens qui sont contre le projet de loi pour gagner notre vie.»

Autant avant qu'après le 30 octobre, nous aurons besoin de la clientèle des deux camps pour être capables d'assurer un climat d'harmonie, un climat d'échanges profitables entre deux parties. Si nous n'avons besoin de l'un et de l'autre, comme nous le faisons dans le présent projet de loi, pourquoi des hommes d'affaires, après le 30 octobre, voudraient ne plus profiter de cette clientèle qui aurait voté contre leurs propres opinions.

Si un homme d'affaires ou une compagnie a besoin de la clientèle du oui comme de la clientèle du non avant le 30 octobre, ils continueront d'avoir besoin de la même clientèle après le 30 octobre. C'est ce qui nous fait dire qu'ils n'auront d'autre choix que de souhaiter un partenariat entre les deux pays, comme aujourd'hui le Bloc québécois favorise un partenariat prôné par le projet de loi S-9, sur l'harmonisation des impôts, l'harmonisation des tarifs de successions.

Pourtant, dans le présent projet de loi, si le Canada refusait de signer un protocole avec les États-Unis, il ne prétend pas qu'il serait affaibli, il ne prétend pas que ce serait une façon évidente de ne pas vouloir collaborer avec les États-Unis; il ne prétend pas que les États-Unis seraient les seuls désavantagés non plus. Le Canada a compris qu'il y allait de l'intérêt des deux.

Dans le même sens, lorsque les gens du camp du non nous disent que demain matin ils feront face à un Canada et à un Québec séparés, je trouve que nous faisons face à une nouvelle définition de la séparation. Chez nous, quand un couple se sépare, il n'y a pas juste un des deux qui est séparé. Quand un couple

se sépare, la femme, après la séparation, dit qu'elle est séparée, et l'homme, de son côté, dit lui aussi qu'il est séparé.

Après le 30 octobre, lorsque le Québec aura proclamé sa souveraineté, nous n'aurons donc plus un Québec séparé seulement et un Canada entier. Nous aurons un Québec séparé et un Canada séparé, les deux étant susceptibles d'être affaiblis dans leurs positions si les gens du Québec et du reste du Canada n'étaient pas d'accord pour conclure des ententes harmonieuses, des ententes de libre-échange entre eux, qui feraient en sorte que leurs positions économiques et commerciales seraient renforcées par de nouveaux liens. Donc, il est possible de faire des arrangements. Le partenariat économique, le partenariat commercial, cela existe non seulement pour les impôts, mais cela pourrait exister aussi pour le commerce international, pour la libre circulation des biens et services en général, et dans l'intérêt des deux peuples fondateurs de ce pays.

Le projet de loi ne mentionne pas combien il y a de millions et de milliards de dollars d'impliqués dans ce protocole d'entente. On ne sait pas si c'est le Canada ou les États-Unis qui profiteront le plus de ce protocole d'entente de libéralisation des impôts. On ne le sait pas, le projet de loi ne le mentionne pas. Peut-être que le parti au pouvoir a fait des études, mais on ne le sait pas.

Pourtant nous sommes d'accord quand même, nous sommes d'accord car il s'agit d'un principe de justice qui ne peut qu'avantager les Canadiens et les Québécois. Il ne serait pas normal qu'un Québécois qui travaille en Floride, par exemple pour trois ou quatre mois dans une année, paie plus d'impôts pour ces trois ou quatre mois qu'il n'en paierait au Québec s'il avait travaillé seulement au Québec.

• (1610)

Le projet de loi S-9 fera en sorte que dans ses déductions fiscales, le gouvernement du Québec, ou celui du Canada, selon le cas, pourra réclamer des États-Unis la part d'impôt qui aura été retenue sur le salaire de cette personne, et selon des conditions comparables et identiques dans les deux pays. D'où l'avantage de favoriser cette entente.

À plus forte raison, si parallèlement nous parlons d'échanges, de débouchés commerciaux entre deux pays, quand on pense qu'annuellement, par exemple, il y a 1,3 milliard de dollars qui sont impliqués dans la fabrication de voitures, de camions et de pièces d'automobiles fabriqués en Ontario et vendus au Québec, ce serait se priver d'un marché par pure folie pour l'industrie automobile de l'Ontario. Est-ce que l'Ontario refuserait demain matin de s'entendre avec le Québec, et lui dire: «Parce que vous avez décidé d'être autonomes, je ne veux plus vous vendre mes automobiles, mes camions.» Ce serait ridicule.

Également, il y a plus de 850 millions de dollars en pétrole et en gaz naturel qui proviennent de l'Alberta. Est-ce que les Albertains, demain matin, vont refuser de nous vendre pour 850 millions de dollars de gaz naturel et de pétrole parce que nous aurions décidé qu'à l'avenir, nous voulons prendre nos décisions de façon autonome?

Pour Bay Street, le cœur financier de Toronto, le Québec représente un marché de 2,8 milliards en services financiers et en assurances. Comment penser que ces gens-là ne trouveraient pas un intérêt à poursuivre ces relations d'affaires ensemble et de façon harmonieuse?